



# GESTION PUBLIQUE

## La veille internationale en brèves

N° 76 – mars 2017

### Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères, les organisations internationales que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.
- La reproduction est autorisée avec mention de la source.

### Note réactive du mois

#### N° 91 – Royaume-Uni

#### les « What Works Centres » ou « ce qui marche » au service de l'action publique



Le Royaume-Uni a promu très tôt l'évaluation d'impact et les politiques « fondées sur la preuve ». En 1999, le gouvernement travailliste a publié un rapport visant à développer l'« evidence-based policy », ou politique fondée sur la preuve. Puis, l'idée de mettre en place des agences dédiées au transfert de connaissance a fait son chemin ; la création des What Works Centres (WWC) a été soutenue par David Halpern, directeur du Behavioural Insights Team et Geoff Mulgan, directeur de l'agence d'innovation Nesta. Ces structures visent à éclairer la décision publique en mettant l'accent sur « ce qui fonctionne »

vmd

[en savoir plus](#)

### Actualité de la gestion publique

#### 1 - Gestion de la performance (audits, budget, indicateurs)

##### Finlande



Le gouvernement a soumis au Parlement la **création de 18 comtés** au 1<sup>er</sup> juillet, afin d'organiser le **transfert de la responsabilité en matière de services sociaux et de santé** (détenue par les municipalités) début 2019. Basées en grande partie sur les régions existantes, ces nouvelles entités de droit public devront être opérationnelles au 1<sup>er</sup> mars 2018 et seront dirigées par un conseil élu au suffrage universel direct. Selon le ministère des Finances, la réforme permettra, en 2030, **d'économiser annuellement 3 milliards d'euros par rapport à la situation actuelle**. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé sera chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre et le gouvernement **étudie le transfert de nouvelles compétences**.

[en savoir plus](#)

jfa



##### Italie







Alors qu'une partie des mesures prises par le gouvernement Monti en 2012 – concernant la réduction des transferts de l'État aux collectivités territoriales – viennent d'être déclarées inconstitutionnelles (pour absence de concertation), le président du Conseil a annoncé la mise en œuvre d'une **troisième phase de la « revue de dépenses »** qui devra permettre de réaliser 5 milliards d'euros d'économie par an à compter de 2018. Outre de **nouvelles restrictions aux ministères et aux établissements administratifs nationaux**, le programme prévoit de **renforcer le mécanisme** de centralisation des achats de biens et de services et **d'optimiser la surveillance** des dépenses des administrations locales et régionales.

[en savoir plus](#)

jfa

<p><b>Pays-Bas</b></p> 	<p>Quelques jours avant les élections législatives qui ont confirmé la première place du parti du Premier ministre, Mark Rutte, <b>les députés avaient adopté à l'unanimité la motion</b>, déposée par le parti chrétien-démocrate, missionnant le Conseil d'État pour <b>mener une étude sur une éventuelle sortie de l'euro</b>. L'institution devra examiner « toutes les options politiques et institutionnelles pour l'avenir de l'euro et <b>en lister les avantages et les inconvénients</b>, sans exclure l'abandon de la monnaie unique européenne ». Cette décision est essentiellement motivée par une forte opposition à la politique de baisse des taux de la BCE, qui a « <b>fortement nui aux épargnants et notamment aux retraités néerlandais</b> ».</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>Portugal</b></p> 	<p>Teodora Cardoso, présidente du Conseil des Finances publiques, a formulé des réserves sur la façon « <b>pour le moins miraculeuse</b> » dont le pays avait atteint son objectif de réduction du déficit pour l'année 2016. Elle a confirmé que le pays quitterait la procédure de déficit excessif cette année mais pourrait très bien y être soumis à nouveau, <b>faute de dispositions durables</b>. Le Conseil a notamment reçu le soutien d'un ancien ministre des Finances, Eduardo Catroga, qui a précisé que « des <b>mesures exceptionnelles telles que des réductions fiscales</b> produisent un investissement quasiment nul » et plaidé pour un <b>respect sans faille</b> des institutions indépendantes de conseil en finances publiques.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>

## 2 - Organisation et mise en œuvre du service public

<p><b>Allemagne</b></p> 	<p>Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les passeports sont <b>édités dans une version modernisée</b>. Déjà considéré comme <b>l'un des plus sécurisés au monde</b>, le passeport allemand est l'un des plus difficiles à falsifier. Il permet notamment <b>d'entrer sans visa dans plus de 170 pays</b>. Thomas de Maizière, ministre fédéral de l'Intérieur, a déclaré lors de la présentation officielle : « Un <b>haut niveau de sécurité</b> dans le trafic international de voyageurs est indispensable. Il est donc très important à mes yeux que le passeport allemand de nouvelle génération soit réalisé à partir des matériaux les plus modernes et doté des éléments de sécurité les plus actuels ». Le prix passera de 59 à 60 euros <b>grâce à un processus de production plus efficace</b>.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>Autriche</b></p> 	<p>Soutenu par 76 % de la population qui se prononce pour un contrôle strict des frontières et bien que le taux de chômage soit parmi les plus bas de l'Union européenne (5,7 %), le gouvernement de coalition a adopté, le 21 février, une disposition pour que la priorité à l'embauche soit donnée <b>aux personnes sans emploi résidant déjà dans le pays</b>. Pour les y inciter, les entreprises <b>bénéficieront d'une réduction de 50 % des charges sociales</b> pendant trois ans. La mesure a été chiffrée à 2 milliards d'euros et devrait permettre de créer 160 000 emplois. Bruxelles a annoncé vérifier que le nouveau texte <b>ne soit pas en contradiction</b> avec le principe de libre circulation des personnes.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>États-Unis</b></p> 	<p>Le président a signé un décret donnant 60 jours aux agences fédérales pour <b>désigner un Regulatory Reform Officer</b> qui – avec une équipe dédiée – « supervisera la <b>mise en œuvre des initiatives de réforme liées à la réglementation</b> et des politiques visant à assurer que les réformes réglementaires sont menées efficacement ». La mesure prévoit notamment que <b>l'adoption de chaque nouvelle réglementation doit s'accompagner de l'abrogation de deux textes existants</b>, en priorité « ceux qui éliminent des emplois, sont obsolètes ou inefficaces ». Des experts en science politique craignent un « <b>effet de dispersion</b> » car le Bureau de l'Information et de la Réglementation n'est pas associé.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>Japon</b></p> 	<p>Un <b>nouveau système de gestion de crise plus réactif</b> va être mis en place par le gouvernement pour faire face aux catastrophes à grande échelle, telles que celles vécues par le pays ces dernières années (accident nucléaire et tsunami de Fukushima, tremblement de terre de Kumamoto). Le principe repose sur <b>la mise en commun – en temps réel – de données détenues par les secteurs public et privé</b>. La géolocalisation fournie par les opérateurs commerciaux doit, par exemple, <b>permettre aux autorités de prévenir les personnes résidant dans la zone</b>, mais aussi de réguler le trafic routier afin d'apporter plus rapidement les soins médicaux d'urgence et de distribuer les biens de première nécessité aux victimes.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>

#### Lituanie



[Startup Visa Lithuania](#) est un **programme lancé par le gouvernement** pour faciliter l'implantation et l'installation dans le pays des **entrepreneurs innovants issus de pays non européens**. Il a été conçu comme un **processus d'inscription simplifié** qui permet, après validation par les autorités, d'obtenir une autorisation de séjour temporaire (un an) ainsi qu'un permis de travail. Vilnius **suit ainsi le mouvement de ses deux voisins baltes** : l'Estonie a tout d'abord mis en place la « e-citoyenneté » permettant la création d'entreprises sans nécessité de résidence, puis la Lettonie a récemment adopté un régime fiscal qui double les investissements effectués en capital risque.

[en savoir plus](#)

jfa

### 3 - Qualité de service, relation à l'utilisateur, e-administration

#### Union européenne



La Commission européenne a lancé, le 3 mars, une **consultation sur la protection des lanceurs d'alerte**, après que le Parlement s'est prononcé, en février, en faveur d'une législation européenne. Partant du constat que **leur niveau de protection varie fortement d'un État-membre à l'autre**, les eurodéputés ont adopté par 607 voix contre 16 (et 70 abstentions) une résolution non contraignante qui **inclurait des mécanismes de protection** dans les entreprises, **les services publics** et les organisations sans but lucratif. Ils ont aussi plaidé pour la création d'un **organisme indépendant**, auquel seraient communiquées les informations sur d'éventuelles irrégularités **portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union**.

[en savoir plus](#)

jfa

#### Espagne



Barcelone, qui accueille chaque année depuis 1987 le Salon mondial des communications mobiles, **teste l'Internet des objets** pour gérer l'affluence (plus de 3 millions de visiteurs annuels) de l'un de ses principaux sites touristiques, la basilique de la Sainte-Famille. **Dans ce projet mené par la municipalité**, en partenariat avec le centre de recherche provincial catalan et le principal opérateur téléphonique, les **données de base de quinze millions d'abonnés ont été analysées**, afin d'identifier les différents profils de touristes. Les initiateurs indiquent que cette technologie permet **d'adapter l'offre** de transports en commun, mais aussi de **mieux informer les visiteurs** sur les saturations en ce qui concerne les capacités d'accueil.

[en savoir plus](#)

jfa

#### Malte



Une nouvelle réglementation, imposant à **toute société qui délivre en ligne de l'information** relative à l'action publique **d'être inscrite sur un nouveau registre des médias** tenu par l'Administration, a provoqué une vive contestation auprès de la population, qui y voit **une entrave à la liberté d'expression** sur Internet. Son non-respect sera sanctionné par une amende de 1 000 euros. Le gouvernement justifie l'adoption de ce texte par sa **volonté d'enrayer la progression des actes de diffamation**, pour lesquels les peines ont aussi été doublées. Il étudie la mise en place d'un **médiateur des médias** pour régler d'éventuels litiges. Les blogs personnels et les comptes sur les réseaux sociaux ne sont pas concernés.

[en savoir plus](#)

jfa

#### Slovaquie



Appelée communément « **loi anti boîte aux lettres** », la nouvelle loi entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février vise à **accroître la transparence** de toutes les personnes, organismes ou sociétés qui ont **des relations contractuelles avec le secteur public** (soumissionnaires de marchés publics ou bénéficiaires de subventions). Avec ce nouveau texte, le gouvernement a voulu lutter activement contre les sociétés qui font appel à des services de domiciliation et pouvaient, de fait, être plus difficilement contrôlées quant à leurs actifs, leurs propriétaires ou leurs structures. Tout « **partenaire du secteur public** » (PSP) devra être inscrit dans un **nouveau registre en ligne** tenu par le tribunal régional de Žilina.

[en savoir plus](#)

jfa

#### Suède








Le gouvernement a annoncé la création d'un **Conseil du numérique** (Digitaliseringsrådet). Il rendra compte à Peter Eriksson, ministre du Logement et de la Numérisation. Il devra **améliorer la coordination entre les différentes administrations et organismes publics impliqués dans le numérique**. Il pourra notamment s'appuyer sur les travaux et décisions de l'autorité régulatrice des postes et télécommunications (PTS). Ses tâches spécifiques seront : **évaluer la mise en œuvre et analyser l'impact de l'action gouvernementale**, comparer les performances du pays à l'international, **proposer des mesures concrètes** pour clarifier les acteurs et les rôles et **définir les synergies** avec la politique de numérisation de l'Union européenne.

[en savoir plus](#)

jfa

## 4 - Gestion des ressources humaines

<p><b>Australie</b></p> 	<p>Jay Weatherill, Premier ministre d'Australie-Méridionale, a annoncé un <b>plan de réforme du secteur public</b> intitulé « <b>flexibilité pour l'avenir</b> » et qui vise à <b>faciliter l'accès au temps partiel pour permettre de recruter des jeunes</b> sans emploi (jusqu'à 30 ans). Cet État est celui qui a connu la plus forte évolution en matière de chômage. Le principal syndicat de la Fonction publique (PSA) a accepté cet accord et obtenu que les agents qui optent pour un temps partiel <b>continuent – sans cotisation supplémentaire – à acquérir des droits à temps plein pour leur pension</b>. Le droit au retour à temps plein reste garanti à tout moment. Actuellement 18 % des effectifs de l'État travaillent à temps partiel.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>Canada</b></p> 	<p>En réponse aux <b>nombreux dysfonctionnements du système de gestion de la paie Phenix</b>, les trois principaux syndicats de la fonction publique fédérale ont demandé conjointement au gouvernement de Justin Trudeau de <b>mettre en place un fonds de garantie</b> de 75 millions de dollars canadiens. L'Administration s'était engagée à ce que tout rentre dans l'ordre en octobre mais, <b>un an après son déploiement</b>, des anomalies sont encore constatées chaque mois. Judy M. Foote, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, a souligné que <b>beaucoup de ressources avaient déjà été investies dans ce dossier</b>, notamment par l'ouverture de cinq bureaux satellites et d'un centre d'appel.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>Grèce</b></p> 	<p>Alors que le pays est <b>toujours sous la pression de ses créanciers</b> pour mener à terme les réformes auxquelles il s'est engagé, un rapport publié par la Confédération générale du travail note une <b>augmentation de l'écart des rémunérations</b> entre les secteurs public et privé : 52 % des salariés du secteur privé reçoivent moins de 800 euros par mois, contre 11 % dans le secteur public. En cause : la « <b>flexibilité imposée</b> » qui a fait <b>considérablement progresser l'emploi à temps partiel</b> (68 %) dans le secteur privé. Plus de la moitié des fonctionnaires dispose d'un revenu supérieur à 1 000 euros mensuel, ce qui <b>accentue les tensions</b> dans un pays où le <b>chômage réel atteint les 30 %</b>.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>Royaume-Uni</b></p> 	<p>Plusieurs experts alertent sur le fait qu'une <b>nouvelle réglementation fiscale (IR 35)</b> entrant en vigueur le 6 avril pourrait avoir pour effet « que <b>des milliers de personnes travaillant actuellement pour le secteur public en qualité de prestataires de service cessent cette collaboration</b> ». L'Administration britannique considère que ces relations contractuelles <b>seraient, dans les faits, des emplois permanents</b> et note que 20 000 d'entre eux ne sont pas déclarés comme travailleur indépendant. Le <b>manque à gagner en matière de charges sociales</b> a été évalué à 440 millions de livres sterling. Le sujet fait débat car les prestataires ne bénéficient pas des mêmes droits que les agents. Une <b>pétition</b> va être déposée au Parlement.</p> <p><a href="#">en savoir plus</a></p> <p style="text-align: right;"><i>jfa</i></p>
<p><b>INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p>DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ANNE-HÉLÈNE ROIGNAN RÉDACTEUR EN CHEF : MARCEL GUENOUN, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE COORDONNATEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN ÉQUIPE DE RÉDACTION / RELECTURE : JEAN-FRANÇOIS ADRIAN (<i>jfa</i>), VIRGINIE MA-DUPONT (<i>vmd</i>) / NADINE BERNET RÉALISATION ET MISE EN PAGE : IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE</p> <p><a href="mailto:recherche.igpde@finances.gouv.fr">recherche.igpde@finances.gouv.fr</a> – <a href="https://twitter.com/Igpde_Gp">@Igpde_Gp</a> <a href="http://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/presentation-gestion-publique">http://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/presentation-gestion-publique</a></p> <p>PUBLICATION MENSUELLE – ISSN 2105-0740 – © IGPDE 2017</p> <div data-bbox="1204 1691 1436 1993" style="text-align: right;"><p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p><p>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES</p></div>	